



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre l'endométriose

Question au Gouvernement n° 57

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ENDOMÉTRIOSE

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Rousseau.

M. Aurélien Rousseau . En 1860, le docteur Rokitansky décrit pour la première fois l'endométriose. Il n'est pas nécessaire d'être beaucoup déconstruit (*Mme Sandrine Rousseau applaudit*) pour regretter collectivement que la puissance publique n'ait pas réagi plus diligemment à une pathologie qui affecte entre 1,5 et 2,5 millions de personnes, dont l'errance médicale est estimée à sept ans, et dont l'impact sur l'infertilité est majeur. (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.)

M. Pierre Cordier . Il aurait fallu que vous soyez ministre ! (*Sourires.*)

M. Aurélien Rousseau . Malgré le travail de l'Assemblée nationale, sur de nombreux bancs on considère encore qu'il ne s'agit que d'une maladie de « bonne femme » et on n'offre que silence au sujet de douleurs que l'on tait : au travail, dans les transports, chez soi.

L'année dernière, à l'issue d'un débat nourri, des engagements ont été pris, notamment au sujet de l'affection de longue durée dite 31, de la structuration des filières dans les régions, encore trop hétérogène, du soutien aux associations, de la question du reste à charge zéro ou encore des crédits d'impôt recherche.

Je n'ai pas écouté l'intégralité de l'intervention, le week-end dernier, de notre collègue Patrick Hetzel devant l'UNI, mais je ne l'ai pas entendu confirmer ces derniers engagements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

M. Pierre Cordier . Il a assumé, pas comme vous !

M. Fabien Di Filippo. C'est un procès stalinien !

M. Aurélien Rousseau . L'objectif national de dépenses d'assurance maladie est censé progresser de 2,8 %. Mais si l'on considère qu'il inclut sans doute un point de contribution, pour les hôpitaux, à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et que l'inflation prévue pour 2025 est de 1,8 %, son évolution ne sera-t-elle pas nulle ? Pouvez-vous dès lors nous assurer que ces mesures seront appliquées ?

M. Fabien Di Filippo . Ils vont vous le donner votre brevet de gauche !

M. Aurélien Rousseau . Il n'est pas nécessaire d'être beaucoup déconstruit (*Mme Sandrine Rousseau sourit*) pour craindre que ces mesures ne soient traitées comme variable d'ajustement d'un Ondam à l'évolution nulle.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.)

Pouvez-vous nous assurer qu'en cas de résultats concluants, l'accès à l'Endotest sera rapide et facile, malgré son coût, afin d'éviter une errance médicale de sept ans ?

M. Sébastien Chenu. Vous n'aviez qu'à voter notre proposition de loi !

M. Aurélien Rousseau. Comme la santé des enfants, la santé des femmes est trop souvent la variable d'ajustement de nos politiques publiques de santé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC, dont les députés se lèvent, et sur quelques bancs du groupe EcoS. - Mme Sandrine Rousseau se lève également pour applaudir.*)

M. Pierre Cordier . Le macronisme de gauche a parlé !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins.

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre de la santé et de l'accès aux soins . Je vous remercie d'aborder ce sujet si important.

M. Pierre Cordier . C'est un ancien collègue à vous !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . L'endométriase toucherait près d'une femme sur dix. Cela est considérable, d'autant plus quand on sait quelles conséquences une telle affection peut avoir sur la qualité de la vie. Cette maladie exige des mesures fortes afin de mieux la connaître, mieux la détecter et mieux la prendre en charge.

C'est le but de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriase lancée en 2022. Elle est accompagnée d'un comité de pilotage organisé annuellement. Vous y avez vous-même participé, me semble-t-il, monsieur le député.

M. Pierre Cordier . Très bien madame la ministre !

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . La force de cette stratégie vient de l'implication de toutes les parties concernées et de son caractère interministériel – essentiel. Quarante pour cent des actions décidées dans le cadre de cette stratégie ambitieuse ont été réalisées ou bien sont en cours de réalisation.

Son premier axe vise à améliorer la connaissance de l'endométriase, grâce à une campagne de communication à destination des femmes et des professionnels de santé, lancée en mai 2024, et grâce à des actions de formation par l'assurance maladie, y compris en ligne, à destination des professionnels de santé et du grand public.

Son deuxième axe vise à mettre en place des filières spécifiques dans chaque région. Elles s'y déploient grâce à un budget de 4,5 millions d'euros annuels, et soyez assurés que je veillerai à ce que ces financements soient maintenus dans le projet de loi de finances pour 2025.

Son troisième axe vise à renforcer la recherche, par le lancement d'un programme et équipement prioritaire de recherche pluriannuel, piloté par l'Inserm et intitulé « Santé des femmes, santé des couples ». Il inclura une action sur l'infertilité et une action sur l'endométriase. Doté d'un budget de 25 millions d'euros, il sera lui aussi sanctuarisé.

Cette stratégie mise également sur l'innovation par un accès précoce au diagnostic, grâce au fameux test dont vous avez parlé.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Rousseau](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 57

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2024